

Avis CFE-CGC sur le projet de réforme de la rémunération du réseau AEP.

La CFE-CGC dit STOP au projet et ne signera pas l'Accord de Simplification de la Rémunération.

«Une réforme sur la rémunération suscite toujours des craintes. Pour être acceptée sereinement, elle doit être comprise, ce qui nécessite une transparence et une confiance absolues »

Tels étaient nos propos lors de la lecture de notre déclaration préalable le 11 juillet en dernière séance de négociation sur le projet de réforme du système de rémunération du réseau AEP.

Lors des premières séances, vous nous avez présenté **un socle de mesures**.

Nous vous avons **alerté** de nos craintes d'aller ainsi vers une moyennisation des rémunérations **en pénalisant certains producteurs au profit d'autres** et en fabriquant de nombreux perdants.

Le travail de votre équipe conjugué à celui de nos représentants **CFE-CGC** a permis d'aller dans le bon sens, de **faire bouger des lignes** sur l'épargne sur encours, les frais réels, l'augmentation des fixes, l'apurement mensuel et bien d'autres postes qui ont permis de réduire nos craintes, même si in fine **le compte n'y était pas**.

Dans le cadre des simulations et des chiffrages individuels, nous vous avons demandé de **laisser le temps à l'encadrement d'expliquer le projet aux équipes** et de réaliser toutes les **simulations** avant/après tellement nécessaires et demandées par les commerciaux.

Nous pensions en effet que cette période de simulations allait **permettre de lever les doutes, rassurer les commerciaux** et entrevoir une **possibilité d'accompagner ce projet** jusqu'à un accord, car vous le savez pour la **CFE CGC**, ne pas parvenir à un accord reste un échec !

Mais le temps imparti à cette phase a été beaucoup trop court :

- Avec un travail de saisie trop chronophage.
- Avec une opération de simulation démarrée à la rentrée de septembre, période qui rencontre tous les ans une forte actualité commerciale : début de quad, conventions régionales, début de Stimulation commerciale ...
- Une Dead line donnée au 11 septembre puis 3 octobre dates des CSE Central d'Information/consultation.
- Des simulations à 2 vitesses, certains devant passer du temps avec la calculette et d'autres recevant la leur directement via le DV.

Nous n'avons à ce moment-là pas compris que les **Inspecteurs Managers ne puissent pas remettre une simulation précise** et écrite à chacun des membres de son inspection la demandant.

Pourquoi ne pas avoir fait confiance à ceux qui connaissent le mieux les salariés du réseau ? Chaque commercial concerné aurait alors pu commencer à se projeter et à comprendre comment adapter sa production dans le futur.

Nos collègues nous ont remonté leur déception face à cette situation !

Concernant Les résultats de notre enquête à laquelle ont répondu près de 800 salariés du réseau, nous avons **44% qui disent non au projet, 31% disent oui et 25% sont sans avis**.

Même si le **« non » arrive largement en tête**, tout ne s'est donc pas avéré négatif dans ces pourcentages ! Mais un Autre résultat est encore plus frappant : **57% des salariés ayant eu une simulation sont défavorables au projet**.

Aujourd'hui vous l'aurez compris dans ce résultat, mais aussi au travers de nos contacts lors des conventions, lors d'appels téléphoniques et autres messages, **nos collègues nous remontent qu'ils ne sont pas prêts pour cette réforme** et que **le projet proposé n'est pas le bon**.

Nous pensons qu'il faudra un jour réussir à rendre le réseau plus attractif et à simplifier les mécanismes de rémunération, mais en l'état, il est temps pour l'équipe **CFE-CGC** du réseau AEP de prendre une décision forte en disant **STOP à ce projet !**

Cette décision marquera la fin d'une période d'inquiétude au fil des semaines et au fil des simulations, et permettra le retour à plus de sérénité afin d'aller chercher, malgré les problèmes actuels avec les outils, une belle fin d'année commerciale et des rémunérations à la hauteur des ambitions de chacun.

Nous CFE-CGC, prenons nos responsabilités et expliquerons notre position à tous ceux qui souhaitent la mise en place de cet accord en 2025. Être responsable pour la CFE-CGC, c'est accompagner les salariés et l'entreprise.

Après de longues réunions de travail, de négociation, d'avancées acquises, de réunions syndicales pour présenter le projet aux salariés, **nous avons voulu y croire** jusqu'au début des simulations, mais **la confiance a fait place au doute et à l'inquiétude** pour nos collègues.

La **CFE-CGC** n'a pas sur ce projet d'accord les outils nécessaires pour réaliser le service après-vente auquel nous sommes tant attachés à chacune de nos signatures."

Pleinement conscients que notre refus de signer cet accord fera des déçus mais satisfera également de très nombreux collègues, j'invite les élus CFE-CGC du CSE Central à donner un avis d'abstention.